

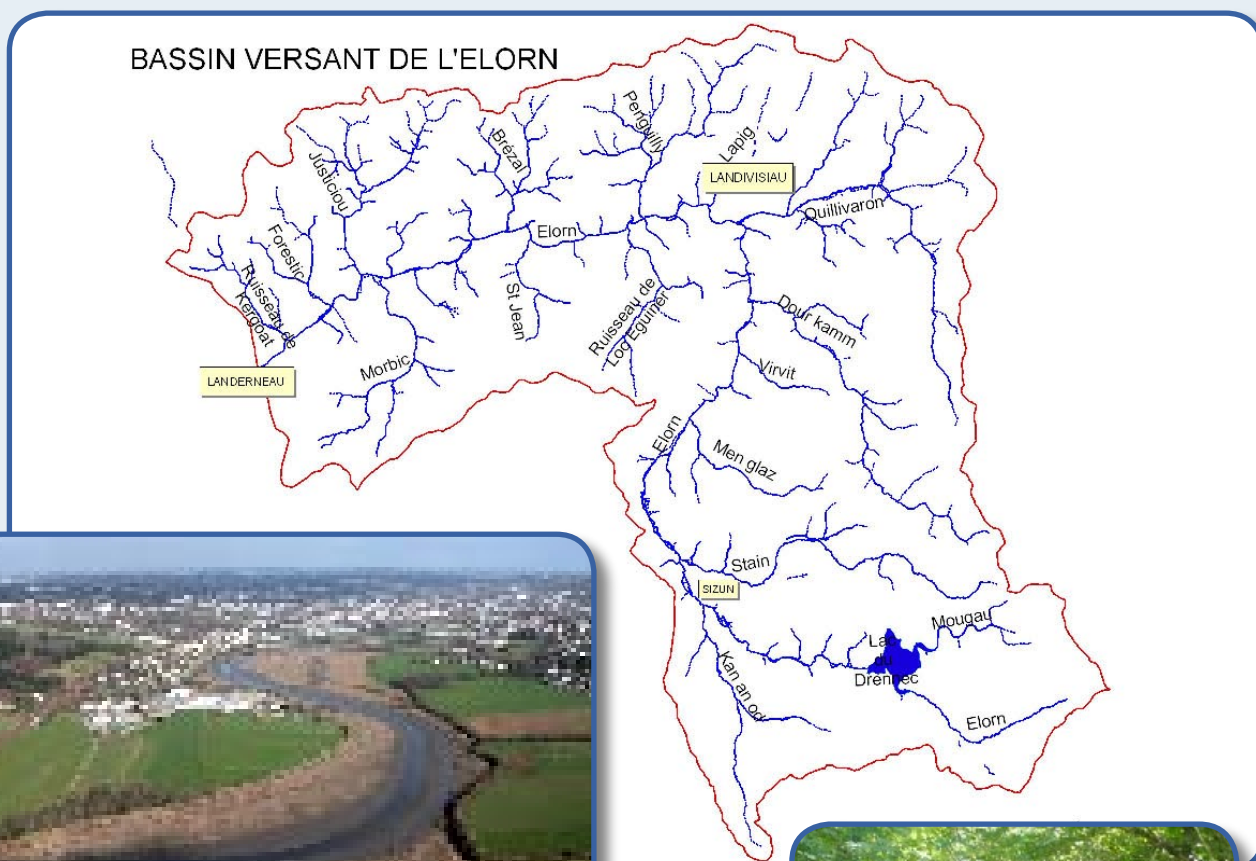
L'ELORN

1. Localisation

L'Elorn est un petit fleuve côtier qui se trouve dans la partie nord du Finistère, selon une direction générale Est-Ouest (de l'amont vers l'aval).

Il prend sa source dans les tourbières des Monts d'Arrée, au pied du Tuchenn Kador, à un peu plus de 300 m d'altitude, juste entre les deux plus hauts sommets de Bretagne. Après avoir traversé Sizun, Landivisiau et Landerneau, il rejoint la mer au niveau de la rade de Brest, où il se mêle aux eaux de la Penfeld, de l'Aulne, de la Mignonne et de quelques autres petits fleuves côtiers.

Carte du bassin versant de l'Elorn



Estuaire de l'Elorn



L'Elorn en amont de Sizun

L'ELORN

2. L'Elorn et son bassin-versant :

L'Elorn et ses affluents drainent un bassin-versant d'environ 280 km². La longueur de son cours principal est de 42 kms (de la source à Landerneau), de près de 57 kms si on prend en compte le vaste estuaire qui conduit jusqu'à la rade de Brest. Il dispose d'un important chevelu (rus, ruisseaux permanents) d'environ 250 kms, chiffre qui sera affiné avec l'inventaire des cours d'eau.

Les affluents de l'Elorn

Rive	Nom de l'affluent	Longueur du cours d'eau en km
Droite	le Mougau	4,25
	le Stain	11,475
	le Dour Ar Men Glaz	5,45
	le Virvit (ruisseau de Locmélar)	3,1
	le Dour Kamm	12
	le Quillivaron	12,25
	le Lapig	5,475
	le Penguilly	7,25
	le Brézal	4,125
	le Justiçou	6,875
	le Forestic	3,25
	le Kergoat	3,875
Gauche	le Dearun (Kan an Od)	5,75
	le Kerouallon (Ruisseau de Loc Eguiner)	5,75
	le Saint Jean	3,925
	le Morbic	7,3

L'ELORN

3. Les caractéristiques physiques :

a. Le climat :

Le bassin-versant est soumis à un climat océanique caractéristique.

Même si la pluie n'est pas très intense, les jours où elle tombe y sont plutôt nombreux. Les précipitations augmentent en remontant le cours d'eau vers les reliefs des Monts d'Arrée ; ainsi la pluviométrie annuelle (moyennes 1961-1990) est de 900 mm à Brest contre 1400 mm en amont du bassin à Commana, pour une moyenne de 1250 sur l'ensemble du bassin.

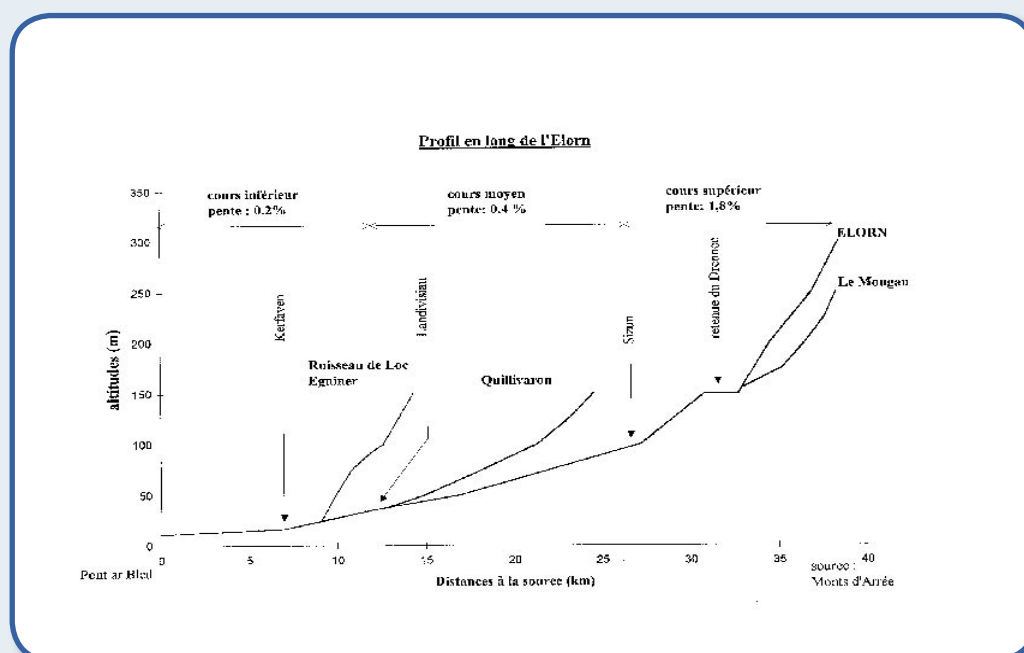
Quant aux températures, elles restent relativement homogènes tout au long de l'année : peu de gelées ou de grosses chaleurs ! Ainsi, au cours des 25 dernières années, les moyennes mensuelles de température sont allées de 6,8°C en janvier à 16,8°C en août. Seulement 10°C entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud, c'est la proximité de l'océan qui joue ce rôle de régulateur.

b. Relief et géologie :

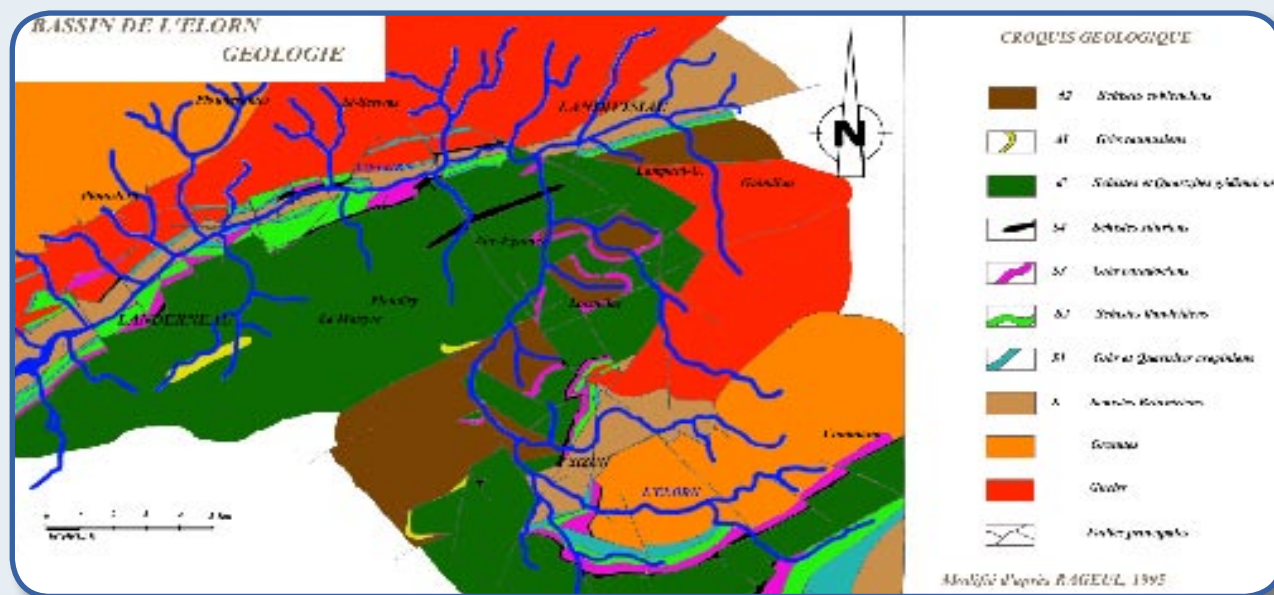
Les terrains sur lesquels s'écoule l'Elorn correspondent à des formations sédimentaires de l'ère primaire (schistes) ainsi qu'à des intrusions cristallines plus tardives (granites). Ces terrains ont ensuite été soulevés lors de mouvements tectoniques alpins. Le relief du bassin-versant s'est par la suite adouci au fil des millénaires restant tout de même plus « accidenté » dans sa partie est, ce qui donne cet aspect d'anciennes montagnes devenues collines.

Ce relief donne à l'Elorn un profil (coupe du fleuve entre sa source et l'estuaire) caractéristique des rivières rapides, comme beaucoup de petits fleuves côtiers bretons. Ainsi, les eaux y restent fraîches et bien oxygénées, et donc favorables à certaines espèces animales comme les salmonidés.

Profil en long de l'Elorn



L'ELORN



Si les sous-sols du bassin-versant sont plutôt imperméables, on peut distinguer deux grands ensembles séparés par la faille de l'Elorn :

Au Nord : le plateau du Léon, essentiellement constitué de granites et de gneiss

Au Sud : côté Cornouaille, le sous-sol est essentiellement constitué de schistes imperméables

Le granite s'altère en constituant des failles ou des arènes qui vont permettre le stockage d'eau souterraine dans ces aquifères. Grâce à ces réserves d'eau et à leur écoulement à la belle saison, l'Elorn va pouvoir maintenir un débit satisfaisant même en période d'étiage.

Au contraire, les schistes augmentent l'écoulement par rapport à l'infiltration ; ils favorisent ainsi les crues au détriment du stockage souterrain donc du soutien d'étiage.

c. Les débits :

Les débits sont mesurés en plusieurs endroits sur le cours d'eau et certains de ses affluents. On constate que le débit de l'Elorn est relativement soutenu : débit moyen interannuel de 5,87 m³/s à Pont-ar-Bled (Plouédern).

Cependant des disparités importantes peuvent exister sur l'année, mais aussi sur le plan géographique. Ainsi, alors qu'ils sont identiques en période de hautes eaux, les débits peuvent être 2 fois plus importants au nord qu'au sud de la faille de l'Elorn en période de basses eaux. C'est lié aux caractéristiques géologiques des sous-sols qui diffèrent comme on vient de le voir.

Ces chiffres sont cependant à manipuler avec précaution puisqu'ils peuvent être influencés par la gestion de la retenue du Drenec, construite pour maintenir un débit minimal d'étiage (voir plus loin)

L'ELORN

4. Les collectivités concernées :

En intégralité sur le département du Finistère, le bassin-versant de l'Elorn s'étend de façon plus ou moins importante sur 23 communes jusqu'à Landerneau, 30 jusqu'au pont de Plougastel, réparties sur les communautés de communes suivantes : Pays de Landivisiau, Pays de Landerneau-Daoulas et Brest Métropole Océane.

Deux autres structures de coopération intercommunale interviennent sur le territoire : le Syndicat de Bassin de l'Elorn qui gère le barrage du Drennec et met également en œuvre différentes opérations de gestion quantitative et qualitative de l'eau et des milieux aquatiques ; le Parc Naturel Régional d'Armorique qui participe au développement économique, social et environnemental de l'amont du territoire (Commana et Sizun).

5. La population :

Le bassin de l'Elorn est relativement peuplé (285.000 habitants en 1999, agglomération brestoise comprise), très hétérogène et bien organisé autour des pôles de Landivisiau, de Landerneau et pour partie de l'agglomération brestoise. Ainsi, on observe des densités de populations urbaines très importantes (plus de 3.000 habitants au km² pour Brest, environ 1100 à Landerneau) mais aussi des densités très faibles dans les communes à l'amont (moins de 25 habitants par km²).

Si la population générale du bassin-versant n'a pas beaucoup augmenté ces dix dernières années, elle s'est déplacée de l'amont et du centre vers les communes de la périphérie brestoise et autour des deux axes routiers importants (RN 12 et la RN 165).

6. Histoire de la vallée :

Une légende raconte que le seigneur de Roch Morvan qui se nommait Elorn, voulant se sacrifier pour obtenir la clémence d'un dragon affamé, se jeta dans la rivière qui coulait au pied de son château. C'est ainsi que cette rivière a changé son nom de Dour-Doun (eau profonde) pour celui d'Elorn.

L'ELORN

Un aménagement important est aussi venu bouleverser la vallée. En 1979, pour sécuriser l'alimentation en eau, est entamée la construction d'un barrage à la confluence du Mougau et de l'Elorn, barrage qui permettra de soutenir le débit d'étiage de l'Elorn et de faire fonctionner les usines de production d'eau potable situées en aval. Ce barrage a ennoyé une partie de la vallée, créant ainsi un lac artificiel de 110 ha, de 20 m de profondeur maximum, soit 8,7 millions de m³ d'eau de qualité, car issue des sources des Monts d'Arrée. Ce lac est aujourd'hui non seulement une ressource importante pour la sécurisation de la production d'eau potable, mais aussi pour le tourisme local et la faune puisqu'il accueille beaucoup d'oiseaux migrateurs ; il possède également sur ses berges un superbe « gazon » de Littorelle (plante protégée au niveau européen).



Le lac du Drennec

Dans les campagnes, le paysage s'est aussi modifié au cours du 20^e siècle. Par le passé, le bassin se caractérisait par un paysage bocager, la rivière était bordée de moulins et de barrages. Après la seconde guerre mondiale, la modernisation agricole a modifié le paysage avec le remembrement de certaines communes, le drainage et les remblaiements. Ainsi de 1950 à 1990, on observe une destruction des talus accompagnée d'une multiplication des champs ouverts.

La population possède, à partir de ce moment, l'eau courante et des fosses septiques, les zones urbaines s'équipent de stations d'épuration.

Parallèlement à cette modernisation, une pollution accrue est observée, de sorte que de nombreuses structures telles que des associations ou encore le Syndicat de Bassin de l'Elorn se mobilisent pour défendre la qualité de l'eau et agir dans ce sens.

7. Faune flore

a. Les Zones Humides :

Comme pour les autres rivières, on trouve autour de l'Elorn un important réseau de zones humides. Ces zones humides assurent des fonctions essentielles telles que l'épuration des eaux (dépôt des sédiments, stockage et absorption de polluants), de régulation des débits (en jouant un rôle d'éponge au bord de la rivière) et bien sûr de réservoir biologique (alimentation, refuge ou reproduction).

Elles peuvent se trouver en eau douce mais aussi en eau saumâtre (c'est le mélange d'eau douce et d'eau salée qu'on trouve au niveau de l'estuaire). On trouve alors des prés salés halophiles, c'est-à-dire capables de résister au sel, telles que l'obione, la salicorne ou l'aster maritime.

Si leur intérêt n'est plus à démontrer, elles ont beaucoup souffert de diverses dégradations. Pour assurer leur sauvegarde, elles doivent être mieux connues : dans ce sens, elles sont actuellement en cours d'inventaire dans le cadre du SAGE.

b. La population piscicole :

Bénéficiant d'eaux fraîches et bien oxygénées, l'ensemble de l'Elorn (lac du Drennec compris) est classé en première catégorie piscicole. Il accueille de nombreuses espèces migratrices dont l'emblématique saumon d'Atlantique, la truite fario, l'anguille ou l'aloise. D'autres espèces piscicoles non migratrices sont également présentes telles que : le chabot, la loche franche ou le vairon.

De nombreux facteurs peuvent toutefois limiter la migration des poissons, tels que :

- l'existence d'obstacles infranchissables (barrages, moulins...),
- l'érosion de berges entraînant des sédiments dans le lit de la rivière et ayant comme conséquence le colmatage des frayères,
- les rejets d'origines diverses, entraînant des « bouchons chimiques » néfastes aux migrations, à l'éclosion ou à la croissance des alevins...

La gestion des populations de poissons et des cours d'eau est assurée par l'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) de l'Elorn. Le suivi des poissons migrateurs se fait notamment grâce à la station de comptage de la Fédération de Pêche située à Kerhamon, gérée par l'AAPPMA (voir leur site internet)



Saumon Atlantique

L'ELORN

c. Espèces remarquables :

Du fait de l'importante diversité de biotopes rencontrés sur la vallée, on rencontre de nombreuses espèces végétales remarquables. Celles-ci sont essentiellement situées dans les zones humides et les tourbières comme les droséras (*Drosera rotundifolia* et *Drosera intermedia*) ou sur le littoral comme la petite statice (*Limonium humile*) en rade de Brest.

Au niveau faunistique, s'il est difficile de dresser ici un inventaire complet, voici quelques espèces remarquables que l'on retrouve :

- La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) qui fréquente régulièrement le cours principal de l'Elorn presque jusqu'à Landerneau
- Le plongeon arctique (*Gavia arctica*), le grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) et le harle huppé (*Mergus serrator*) parmi les oiseaux migrateurs qui stationnent en rade de Brest
- La coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) dont la rade de Brest était le principal gisement sur la façade atlantique. Aujourd'hui en déclin du fait de l'envasement des fonds et de la compétition avec la crépidule (*Crépidula fornicata*).
- Le saumon atlantique (*Salmo salar*), le chabot (*Cottus gobio*), la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) pour les poissons jugés « d'intérêt communautaire » au titre de la Directive Habitats.

d. Les zones protégées :

Le réseau européen Natura 2000 est destiné à préserver les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats. Sur la vallée, on retrouve deux sites appartenant à ce réseau : Monts d'Arrée (10730 ha), et Rivière de l'Elorn (2409 ha).



L'Elorn au printemps

Plusieurs sites inscrits ou classés permettent aussi de protéger l'environnement mais aussi le patrimoine paysager, historique ou architectural de la vallée.

Le Parc Naturel Régional d'Armorique contribue également à la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel par la gestion des espaces ou par l'information et la sensibilisation du public, essentiellement sur l'amont de la vallée.

Il existe encore d'autres zones préservées, grâce au Conseil Général ou aux associations (FCBE sur les tourbières ou encore l'AAPPMA sur le cours de l'Elorn et de ses affluents).

8. Activités économiques

a. L'agriculture :

Dans le secteur agricole, le territoire du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de l'Elorn comptait en 2000 1221 sièges d'exploitation pour une Surface Agricole Utile (SAU) de 447 km². Ces dernières années, ce nombre d'exploitations est en nette diminution (presque 2 fois moins entre 1988 et 2000) mais la taille moyenne est quant à elle en augmentation importante. On observe par ailleurs que les exploitations sont en moyenne plus grandes à l'Est qu'à l'Ouest du territoire (dans les cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun et Daoulas).

La répartition dans l'occupation des sols est à l'avantage des prairies (temporaires ou toujours en herbe) qui occupent 42% de la SAU du territoire. Viennent ensuite les cultures de céréales (28%) en légère hausse surtout à l'est, et le maïs (16%) surtout sur les cantons de Brest et Guipavas. Cette occupation des sols est plutôt conforme à ce qu'on observe sur l'ensemble du département.

L'élevage bovin est présent sur la majeure partie du territoire avec une nette prédominance de production laitière. Ce cheptel bovin est en diminution ces dernières années, à l'inverse du cheptel porcin qui lui a augmenté de plus de 35% entre 1988 et 2000. Cela fait du bassin de l'Elorn, et plus particulièrement des cantons de Landivisiau, Ploudiry, Landerneau et Sizun, le plus gros bassin de production porcine du département. La production avicole est quant à elle modérée et essentiellement située sur le canton de Landivisiau.

Cette forte concentration animale est à l'origine de pollutions par excès de sels nutritifs (nitrates, phosphore), d'où les efforts nécessaires de la profession agricole soutenue par les divers programmes initiés par les collectivités, dans le but de favoriser des systèmes de production et des pratiques agricoles moins polluantes en plus de la réglementation qui s'impose dans de telles Zones d'Excédents Structurels (ZES).

b. Les industries :

En parallèle de cette agriculture, s'est développée une industrie de transformation de produits alimentaires (lait, viande, légumes) autour des pôles de Landerneau et Landivisiau mais aussi toute une filière (fournisseurs, alimentation animale, machinisme agricole, ingénierie...).

Si tout n'a pas toujours été respecté par le passé, les rejets de ces activités industrielles sont aujourd'hui soit traités directement par les industriels, soit traités dans les stations d'épuration urbaines. Il n'existe donc plus de rejet industriel chronique, mais les épisodes « accidentels » doivent cependant être encadrés.

L'ELORN

c. La pisciculture :

Le bassin de l'Elorn compte 6 piscicultures, pour la plupart tournées vers la production de truites arc-en-ciel. Puisqu'elles fonctionnent sur le principe d'une dérivation du cours d'eau, leur impact peut être important sur la qualité des eaux du fait des rejets liés aux déjections des poissons, aux aliments qui ne sont pas consommés, aux traitements médicamenteux, mais aussi des contraintes de respect des débits réservés et débits minimums biologiques en période d'étiage. Parmi elles, se trouvent, immédiatement en dessous du barrage du Drennec, une pisciculture expérimentale de l'INRA ainsi que la pisciculture de repeuplement de saumon de l'AAPPMA de l'Elorn.

d. Les activités liées à la mer :

Le trafic portuaire de Brest s'est développé considérablement autour des activités agricoles (importation d'aliments pour le bétail ou exportation de viande par exemple) mais aussi avec le terminal pétrolier (1/3 de l'activité du port) ou le trafic de marchandises par conteneurs.

La construction et la réparation sont également des activités importantes pour l'économie locale. Le leader européen de la construction navale militaire DCN est installé à Brest où sont construits et entretenus certains bâtiments de la Marine nationale. Le port est ainsi le premier port français de réparation navale civile. Ces activités peuvent être source de pollution par les métaux ou les peintures utilisées, il est donc nécessaire de contrôler les résidus qu'elles produisent.

L'exploitation des ressources marines reste modeste au regard des autres ports bretons. Toutefois on peut signaler la pêche de la coquille Saint-Jacques ou la conchyliculture (huîtres, moules ou palourdes). Le gisement de coquilles est aujourd'hui fortement perturbé par la crépidule, un coquillage venu d'Amérique et qui prend sa place au fond de l'eau.

A noter également, même si on s'éloigne de l'Elorn, la présence d'un pôle de coopération scientifique, technique et industrielle au Technopôle Brest-Iroise (à Plouzané), aujourd'hui pôle de compétitivité lié à la mer.



*Port de commerce de Brest,
l'Elorn rejoint la rade*

L'ELORN

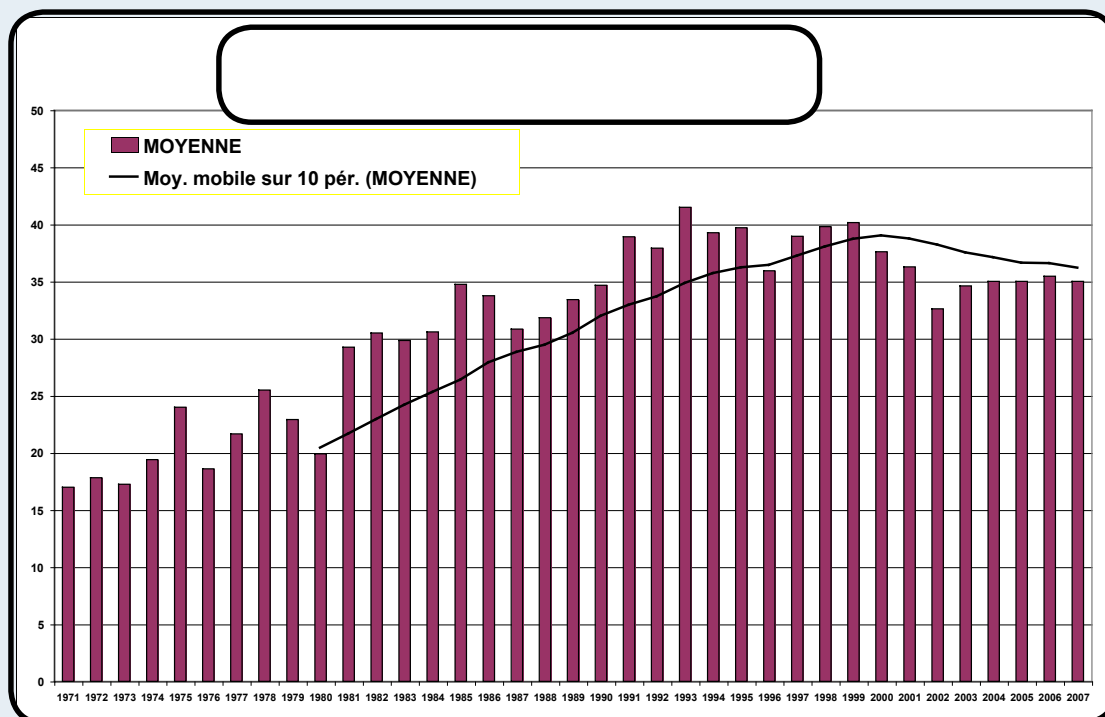
9. Qualité de l'eau :

Si la qualité de l'eau est presque parfaite sur les hauteurs des Monts d'Arrée, elle a tendance à se dégrader, par concentration en éléments solubles ou mobiles - en allant vers l'aval, chose assez commune à tous les cours d'eau.

a. Les nitrates :

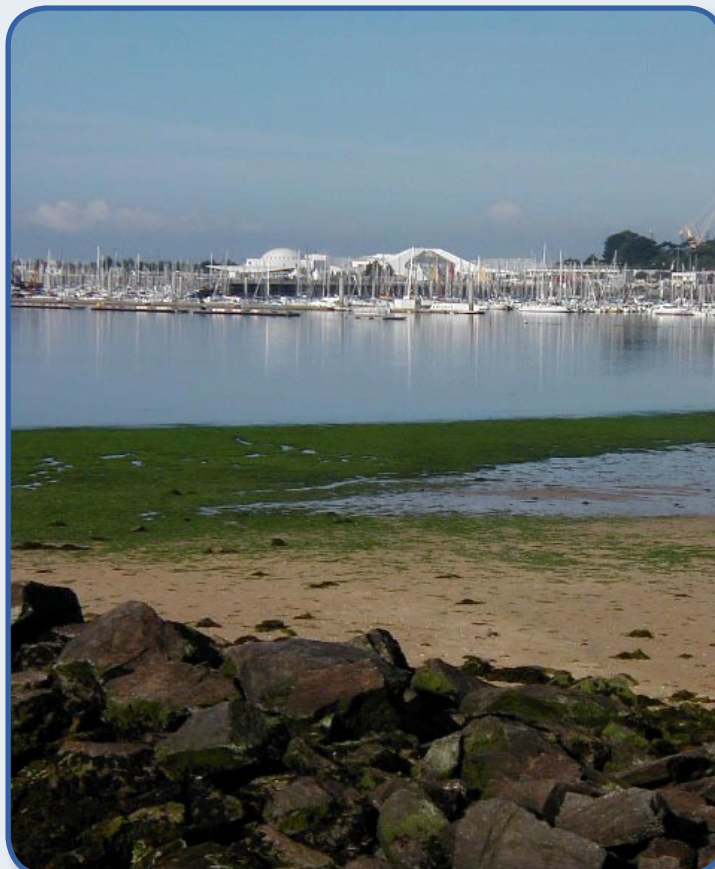
Les nitrates dans les eaux sont issus d'un trop plein d'engrais azotés ou de déjections animales par rapport aux capacités d'absorption par les cultures (notion d'excédent structurel) ; l'entraînement des sels de nitrate par solubilisation dans l'eau de pluie tombant sur les terres agricoles est aggravé par la faible capacité de rétention des sols, à la fois peu profonds (surtout côté Cornouaille) et peu adsorbants (limon éolien, surtout côté Léon) ; un phénomène de concentration en nitrate intervient donc dans les eaux de drainage des parcelles agricoles ; on parle de lessivage ; ces eaux chargées alimentent les nappes souterraines, qui s'écoulent à leur tour dans la rivière ; la plus grande part d'eau de nappe sur la partie aval de la rivière explique l'augmentation des concentrations de l'amont vers l'aval.

*Evolution des taux de nitrates à Pont-ar-Bled
concentration en mg/l*



L'ELORN

Les concentrations en nitrates ont augmenté d'environ 1 mg/l/an à l'usine de Pont ar Bled entre 1970 et 1995 (passant de 15 à 40 mg/l) ; la courbe s'est ensuite inversée, pour se stabiliser autour de 35 mg/L de moyenne annuelle avec des pointes supérieures à 40 pour un flux annuel de 6600 tonnes (moyenne 1990-2007). Les concentrations varient cependant beaucoup d'un sous-bassin à l'autre (= principaux affluents). Ils sont ainsi systématiquement plus importants au nord qu'au sud, ce qui correspond à la fois à des différences d'ordre hydrogéologique et pédologique, mais aussi culturelles, voire culturelles entre le Léon et la Cornouaille. Ceci fait de l'Elorn une rivière moins « polluée » que ses voisines du Léon mais suffisamment quand même pour générer des marées vertes à son embouchure et autres dysfonctionnements de l'équilibre des eaux littorales.



Algues vertes sur la plage du Moulin Blanc à Brest



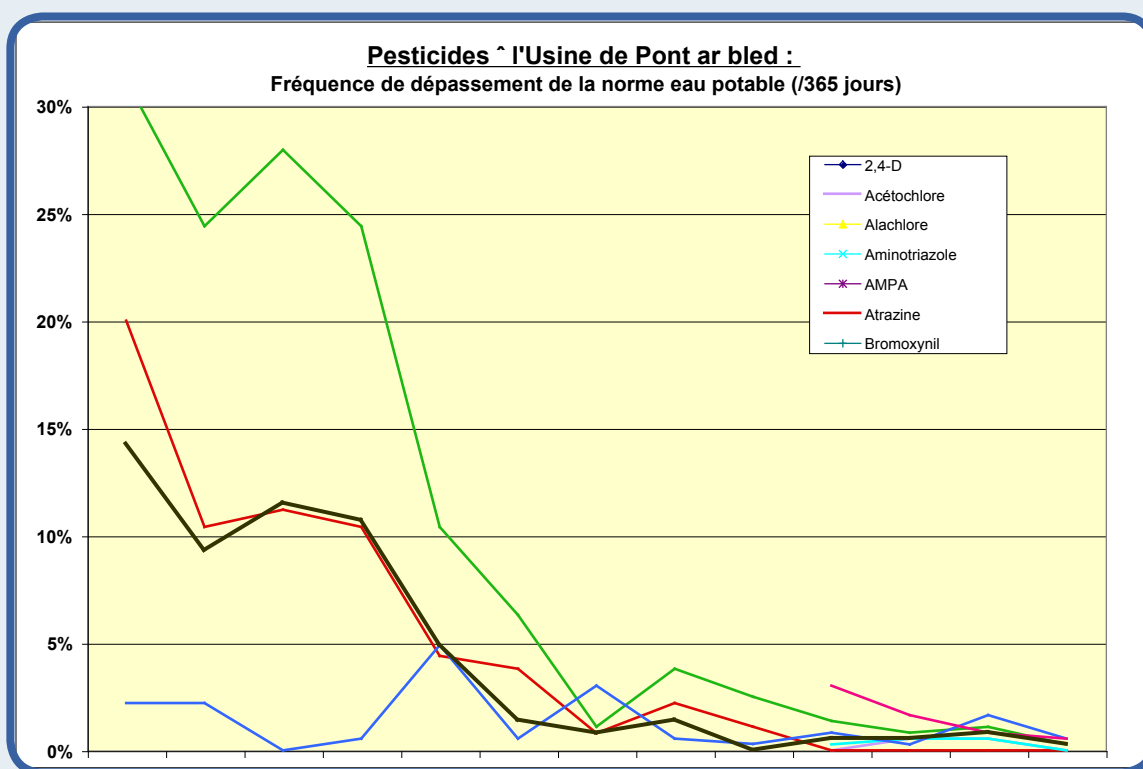
L'ELORN

b. Les pesticides :

Ces produits, le plus souvent issus de la chimie de synthèse, sont utilisés pour éliminer les organismes considérés indésirables (mauvaises herbes, insectes, champignons, ...). Dans les analyses d'eau, on retrouve notamment des herbicides, utilisés principalement en agriculture mais aussi par les collectivités et les particuliers, sur des surfaces imperméables favorisant leur écoulement vers les cours d'eau.

On retrouve également les pesticides utilisés dans les peintures antisalissure utilisées pour l'entretien des bateaux. Méfiance donc avec ces produits et avec la manière dont on les récupère puis les traite.

Evolution des fréquences de dépassement en pesticides



c. Les pollutions « domestiques »

Les eaux usées domestiques sont en grande partie collectées et traitées par des stations d'épuration. Dans les secteurs où l'habitat est dispersé, ces eaux usées sont traitées par un système d'assainissement autonome, propre à chaque maison. Dans l'une ou l'autre des situations, si l'ouvrage d'assainissement est défectueux, ou si les branchements ou réseaux sont mal réalisés, il y a risque de pollution, notamment bactériologique, d'où l'importance de contrôler ces systèmes d'épuration des eaux usées.

Dans notre vie quotidienne, en plus des pesticides, nous pouvons utiliser des détergents, des produits d'entretien, des produits chimiques ou encore des médicaments. Ils terminent trop souvent dans les eaux usées ; les systèmes d'assainissement ne sont pas prévus pour traiter ces substances.

L'ELORN

d. Les Matières organiques :

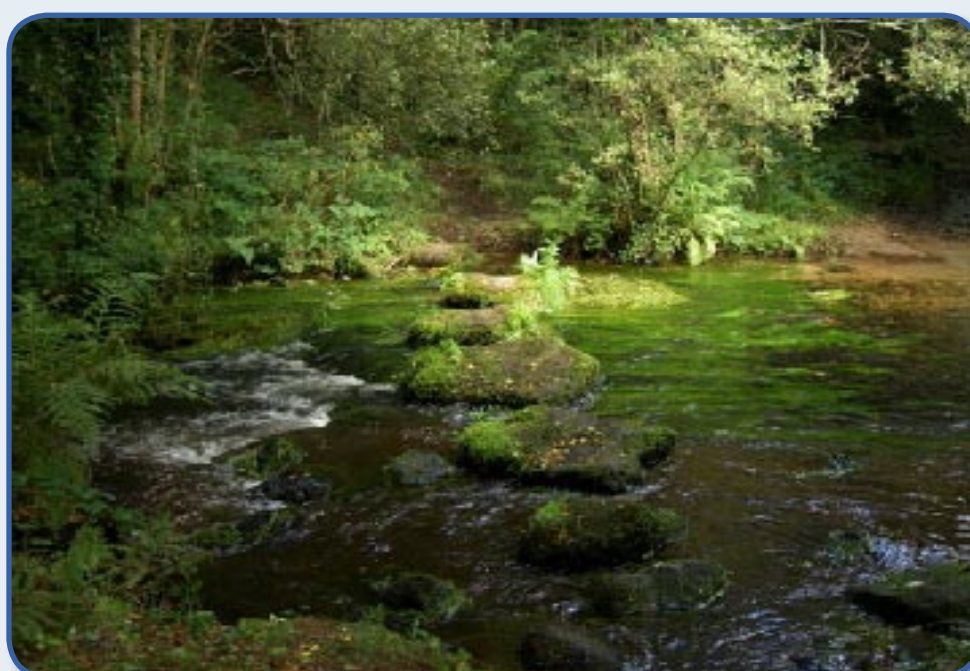
Elles ont pour origine le développement et la dégradation des végétaux, les rejets d'assainissement, domestique ou industriel, ainsi que les apports de déjections animales sur le bassin-versant. Souvent en concentration élevée dans les cours d'eau bretons (du fait notamment de leur acidité, qui limite leur dégradation), on ne sait pas bien quelle est la part issue des activités humaines par rapport à la présence de matières organiques naturelles. Les conséquences pour la production d'eau potable sont importantes : sédimentation des retenues, développement de toxines planctoniques, surconsommation de réactifs lors du traitement (générateur de substances cancérigènes comme les bromates) ou mauvais goût de l'eau du robinet par exemple. L'Elorn présentant des épisodes de non-conformité, un plan de gestion a dû être mis en place pour la prise d'eau de Pont-ar-Bled.

e. Actions mises en place à l'échelle du bassin :

Depuis de nombreuses années, des actions sont menées à l'échelle du bassin versant pour lutter contre la pollution de l'eau et préserver les différents usages. Différents programmes se sont succédé dans ce sens pour accompagner la réglementation existante.

Depuis 1992, dans le cadre des programmes Bretagne Eau Pure ou du Contrat de baie, le Syndicat de Bassin de l'Elorn et Brest métropole Océane agissent sur les différentes formes de pollution d'origine agricole, industrielle et domestique : fertilisation plus équilibrée des terres agricoles, préservation du bocage et des zones humides, limitation de l'utilisation de pesticides, amélioration de l'assainissement...

Depuis peu, un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) (consultation possible sur www.rade-brest.fr), a fixé de nouveaux objectifs et de nouvelles prescriptions ou recommandations pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques au niveau local.



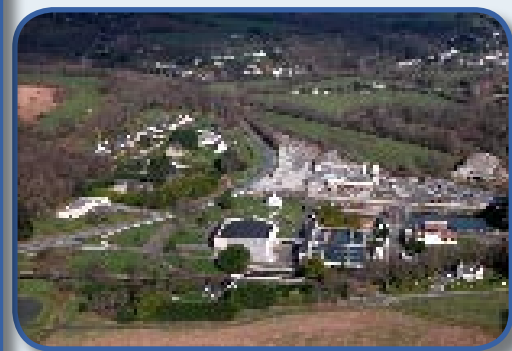
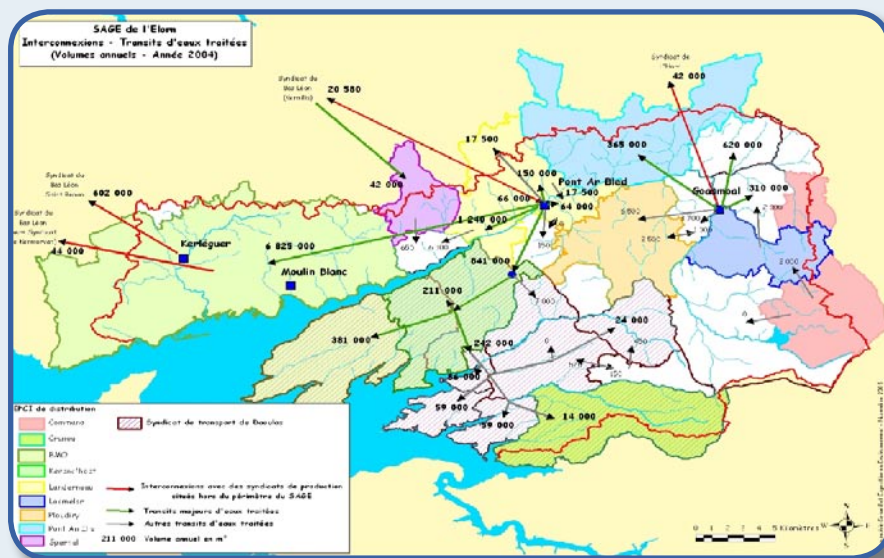
L'Elorn à Sizun

L'ELORN

10. Les usages de l'eau

a. Production d'eau potable :

L'eau de l'Elorn, pompée et traitée à Goasmoal et Pont-ar-Bled, alimente ensuite les pays de Landivisiau (bientôt le Haut-Léon par interconnexion), de Landerneau-Daoulas, et en partie l'agglomération brestoise (environ 2/3 du volume). En cas de pollution accidentelle d'une rivière voisine, ou de manque d'eau en été, l'Elorn peut servir à alimenter d'autres secteurs, comme le Léon, grâce à des interconnexions entre les prises d'eau potable.



Usine de production d'eau potable de Pont ar Bled

interconnexion des réseaux d'eau potable

Chaque année, ce sont ainsi plus de 10 millions de m³ qui sont prélevés dans le cours d'eau. C'est une véritable fontaine pour le département puisqu'elle alimente directement une population de 300.000 habitants en eau potable (soit un finistérien sur trois) et près de 400.000 en tout ou partie. Notez qu'aucune de ces usines ne s'est dotée de système de traitement des nitrates ; véritable choix stratégique qui vise à ne pas laisser l'état de la rivière se dégrader ; pari audacieux et en passe d'être tenu, un peu aidé par le pouvoir de dilution du barrage du Drenec. Il est donc nécessaire d'être vigilant sur la disponibilité de cette ressource tant en qualité qu'en quantité...

Il existe aussi des prises d'eau souterraine qui ont également cette vocation de production d'eau potable publiques ainsi que de nombreuses autres issues des forages privés pour l'agriculture ou l'activité industrielle.

L'ELORN

b. Les stations d'épuration :

24 communes possèdent une station d'épuration avec des rejets sur le bassin-versant, ces stations, quelque soit la filière de traitement, recueillent les eaux usées d'une grande partie de la population du bassin-versant et de quelques industries. Une quinzaine de stations industrielles existent aussi sur le bassin-versant, permettant en grande partie de traiter les eaux usées d'industries agro-alimentaires (abattoirs, ateliers de découpe, salaisons, laiteries).

On peut remarquer qu'à elles seules, les stations de Landivisiau, de Landerneau et les trois stations brestoises représentent plus de 90% de la capacité épuratoire de la vallée. D'une manière générale, les grosses stations sont plutôt de type « boues activées » et les plus petites sont plus de type « lagunage ». Remarquons aussi que les rejets des stations brestoises ne se font pas à proprement parler sur le bassin-versant mais dans la rade.

L'assainissement autonome (habitat dispersé) concerne environ 12% de la population de la vallée. Ce type d'assainissement peut être, en cas de mauvais fonctionnement, une source de pollution conséquente, ce qui oblige depuis janvier 2006 à un contrôle régulier de ces installations par les Services publics de l'assainissement non collectif (SPANC).

c. Les activités de loisirs :

De par la qualité de ses espaces naturels, la vallée de l'Elorn est le cadre d'activités de loisirs de plein air comme la pêche, la chasse, la randonnée et les activités nautiques.

L'AAPPMA de l'Elorn (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) agit sur le bassin-versant dans le sens de la préservation de la ressource piscicole et de la qualité des cours d'eau. Chaque pêcheur, pour pratiquer la pêche, doit souscrire une adhésion à cette association. L'AAPPMA met en place des actions de lutte contre les pollutions, d'entretien des cours d'eau, de gestion des populations piscicoles, d'achat de parcelles en bordure de cours d'eau ou d'éducation à l'environnement...

Les territoires de chasse sont sous la responsabilité de différentes structures ou personnes : associations communales de chasse, sociétés de chasse privées... Ces associations mettent en place des actions (fauchage, pose de protection de plants, de clôtures...) qui peuvent être bénéfiques à la biodiversité.

En ce qui concerne la randonnée, un important réseau de sentiers balisés a été développé sur la vallée de l'Elorn par le parc naturel régional d'Armorique et les collectivités locales, s'appuyant sur la variété des paysages de la vallée. Ainsi qu'on soit sur les crêtes des Monts d'Arrée, autour des tourbières, sur les rives de l'Elorn ou au bord de la rade, on peut trouver des circuits de randonnée pour tous les goûts et pour tous les pieds...

L'ELORN

Les activités de loisirs nautiques (voile, canoë-kayak) peuvent être pratiquées sur le lac du Drennec, sur l'aval et l'estuaire de l'Elorn (Club des Alligators) ou encore au niveau de la rade.

Le bassin-versant possède également un patrimoine culturel reconnu. Sans détailler enclos, manoirs, et autres fontaines, on peut citer, par exemple, le pont de Rohan à Landerneau, qui enjambe l'Elorn et qui par conséquent permet de relier Léon et Cornouaille. Un premier pont existait avec certitude en 1336, sans doute en bois. Il a été reconstruit en 1510, avant de se garnir de constructions, au XVI^e siècle. Malheureusement, en 1825, un incendie ravage une grande partie de ces immeubles. En dépit de ce sinistre et des multiples modifications qu'il a subies, c'est l'un des derniers ponts habités d'Europe.



Le pont de Rohan à Landerneau

Pour aller plus loin...

Syndicat du Bassin de l'Elorn
Contrat de baie rade de Brest : www.rade-brest.fr
AAPPMA de l'Elorn : www.elorn-aappma.com

Principale source :

SAGE Elorn : Etat des lieux des milieux et des usages (document consultable sur la page Elorn du site du contrat de rade de Brest)